

**Nombre de Membres :** L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-sept avril, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LAMIAUX Fabrice, Maire.

En exercice : 15  
Présents : 13  
Votants : 14

**Date de Convocation**  
**14 avril 2026**

Présents Mesdames BEAUDET Thérèse, BLOMME Virginie, CASTELLE Brigitte, DEGOUY Lynda, DUVAL Aline, LAMOTE Natacha, WALRICK Camille,  
Messieurs LAMIAUX Fabrice, LEBRUN Alain, LEROY Stéphane, PIERMATTI Sébastien, REMÉRAND Régis, VERMEERSCH Francis.

Excusé Monsieur DUMAREY Guillaume (procuration à Monsieur REMÉRAND Régis).

Absent Monsieur VERHILLE Thomas.

Secrétaire Madame CASTELLE Brigitte est élue secrétaire.

**Délibération N° 26/2026**

**Objet de la délibération :**  
**Constitution d'une Commission Appel d'Offres (CAO)**

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat,

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Le Conseil Municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres,

Une seule liste est présentée. En application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Sont candidats au poste de titulaire :

- Monsieur REMÉRAND Régis,
- Monsieur LEBRUN Alain,
- Monsieur PIERMATTI Sébastien,

Sont candidates au poste de suppléant :

- Madame DUVAL Aline,
- Madame BLOMME Virginie,
- Madame WALRICK Camille.

Sont donc désignés en tant que :

- **délégués titulaires :**

- Monsieur REMÉRAND Régis,
- Monsieur LEBRUN Alain,
- Monsieur PIERMATTI Sébastien,

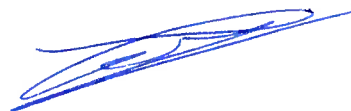
- **déléguées suppléantes :**

- Madame DUVAL Aline,
- Madame BLOMME Virginie,
- Madame WALRICK Camille.

Ainsi fait et délibéré en séance date que dessus.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Fabrice LAMIAUX

La secrétaire de séance,  
Brigitte CASTELLE



Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-Préfecture de Dunkerque le 30 avril 2026 et  
publication du 30 avril 2026

